

Appel à manifestation d'intérêt

Dans le cadre de la gestion du centre sportif Marie-Amélie LEFUR, situé rue des Grands Prés à Chambly et dont l'homologation interviendra à partir du 3 juillet 2023, la ville de Chambly informe avoir reçu la candidature du Badminton Club Chambly Oise (BCCO) dont le siège social est situé place de l'hôtel de ville à Chambly.

Le centre sportif Marie-Amélie LEFUR est un équipement aux principales caractéristiques suivantes :

- Un espace de 1400m² avec une jauge de 838 places fixes, des gradins télescopiques en sus qui offre 135 places soit au total 973 places. Dans la salle principale, 9 terrains en mode entraînement, 4 à 5 terrains en mode compétition et des espaces de réception de 300 m². Cet espace pourra ainsi accueillir des manifestations sportives d'envergures nationale et internationale pour le badminton et pourra aussi de façon ponctuelle accueillir des événements pour différents types de discipline sportive en salle (le handball, la boxe, le judo et de nombreux autres sports « indoor »).
- Une salle d'échauffement adaptée à la pratique du badminton disposant de 3 terrains, indispensable pour la compétition internationale de ce sport et d'une hauteur sous plafond de 6,5 m. Cet espace pourra également accueillir en complément d'autres disciplines sportives comme les arts martiaux.
- Un espace forme et bien-être de près de 375 m² (salle cardio, musculation, sauna...).
- L'équipement pourra également accueillir des événements ponctuels.

L'association BCCO dont la candidature est jointe au présent appel à manifestation d'intérêt sollicite une occupation de l'équipement pour une période de trois ans, à compter du 1 septembre 2023, afin de faire du centre sportif Marie-Amélie LEFUR, un des lieux phares du badminton français. Outre la pratique du sport pour tous et de haut niveau, cet équipement permettra au BCCO d'organiser des événements commerciaux et des repas, de louer des terrains à des comités d'entreprise, d'ouvrir l'espace bien-être à tous les publics avec paiement à la séance, d'ouvrir la salle fitness à tous les publics avec une adhésion annuelle et d'accueillir des délégations étrangères dans le cadre des JO 2024.

Le présent appel à manifestation d'intérêt permet de porter à connaissance la candidature du BCCO reçue le 27 juin 2023, et de permettre à d'autres candidats de se manifester. A cet effet, il faut adresser une candidature à Monsieur le Maire - Mairie - Place de l'hôtel de ville - 60542 CHAMBLY avant le 21 juillet 2023, à 12h. La candidature doit comporter un courrier de présentation du candidat mentionnant les principales caractéristiques de son projet. Le référent du dossier est : Emmanuel DARCISSAC, directeur général des services - emmanuel [dot] darcissac@ville-chambly [dot] fr.

Publié le 30 juin 2023